
Naissance, déploiement et crise de l'idéologie nationale acadienne

J. Yvon Thériault
Département de sociologie
Université d'Ottawa

Le long des bords déserts du brumeux Atlantique,
On voit de place en place, un paysan rustique.
C'est un Acadien, dont le pieux aïeul
Ne voulut pas avoir autrefois pour linceul,
La terre de l'exil. Il vint, bravant le maître,
Mourir aux lieux aimés où Dieu l'avait fait naître.

H.W. Longfellow, *Évangéline*, 1847

Les Acadiens et les Acadiennes se représentent comme une communauté nationale, c'est-à-dire comme une collectivité humaine distincte dotée des attributs d'un peuple historique : histoire, langue, religion, conscience nationale. À travers leur idéologie nationale, ils affirment, en plus, être une nation distincte de celle du Canada français (et maintenant du Québec). En fait, dans sa représentation nationale, l'Acadie n'a jamais fait partie de la diaspora canadienne-française ou québécoise. C'est pourquoi d'ailleurs elle a vécu différemment du reste de la francophonie canadienne la rupture du Canada français au début des années soixante.

Nous nous proposons ici de préciser le contour historique du déploiement de l'idéologie nationale des Acadiens des Provinces maritimes, plus particulièrement celui de la population acadienne

du Nouveau-Brunswick. L'histoire de l'idéologie nationale acadienne est un exemple éloquent permettant d'illustrer le caractère construit de la réalité sociale¹. Du moins, c'est ce que nous proposons de démontrer en reconstituant les grands traits de son développement historique : comment, par le travail idéologique, l'identité acadienne s'est-elle construite ; comment a-t-elle défini ses frontières, l'espace du nous et de l'autre ; comment enfin, cette réalité, au départ essentiellement symbolique, acquiert-elle par la suite une présence effective au sein de la réalité sociale. Enfin, autour de la crise de l'idéologie nationale acadienne, nous terminerons par des considérations plus actuelles sur les enjeux de l'acadianité.

Un tel canevas de travail repose sur une conception relativement simple de l'idéologie, qu'il est néanmoins nécessaire de rappeler avant de passer à l'analyse proprement dite. Dans son acception générale, l'idéologie est un ensemble d'idées, de représentations, regroupées en un tout, favorisant la cohésion d'un groupe tout en orientant son action. Bien que lapidaire, une telle définition a le mérite de laisser ouvertes les relations qui se tissent entre l'univers de l'idéologie et celui de la réalité sociale. Ainsi, nous ne rejetons pas l'idée marxiste que les idéologies sont au service d'intérêts particuliers (les classes) ou encore qu'elles sont l'expression d'une fausse conscience (l'aliénation). Nous insistons toutefois pour souligner le caractère limitatif d'une telle définition de façon à rappeler la diversité des lieux et des productions idéologiques. S'il existe des idéologies qui défendent des intérêts sectoriels, il existe aussi des idéologies globales dans le sens où Louis Dumont (1983) emploie l'expression pour parler du fondement idéologique de la modernité. Dans ce dernier cas, l'idéologie se rapproche d'une définition anthropologique de la culture. Elle peut être conjoncturellement au service d'un groupe ou d'une classe dominante, mais elle

1. En parlant du caractère « construit » de la réalité sociale, nous n'entendons pas explicitement la notion de constructivisme telle qu'elle est développée dans la sociologie des relations ethniques, même si une telle perspective peut être rapprochée de notre démarche (voir Juteau Lee, 1983). Celle-ci s'inspire d'une façon plus générale d'une conception de l'action sociale telle qu'elle est véhiculée par l'individualisme démocratique et l'analyse des mouvements sociaux (voir Thériault, 1987).

ne saurait s'y réduire. Elle peut être fondée sur une illusion, un pieux mensonge, mais elle n'en demeure pas moins efficace.

NAISSANCE DE L'IDÉOLOGIE NATIONALE ACADIENNE

Pour comprendre l'émergence de l'idéologie nationale acadienne, il faut rompre avec l'historiographie acadienne qui voyait, et qui voit encore, dans l'idéologie nationale ou l'acadianité le déploiement de caractéristiques nationales forgées à l'époque de l'Acadie française (1604-1713) et vivifiées par la Déportation de 1755. Selon cette lecture, l'acadianité et le sentiment d'appartenance nationale auraient motivé les déportés de l'ancienne Acadie française à revenir en « Acadie » après 1755. Une telle interprétation n'a pas de réels fondements historiques. Au XIX^e siècle, en effet, on peut constater que la plupart des francophones des Provinces maritimes ne sont pas les descendants de « déportés ayant effectué un retour » ; ils sont soit des descendants d'anciens colons de l'Acadie française ayant évité la Déportation en se réfugiant sur les territoires appartenant toujours à la France, soit, plus nombreux qu'on ne le croit habituellement, des nouveaux arrivants, rescapés de la chute de l'Empire français en Amérique du Nord ou colons « français », nouvellement transportés par les marchands jersiais reprenant à leur compte le commerce français des pêches dans le Golfe Saint-Laurent.

L'interprétation fondée sur le « retour » est d'ailleurs anachronique car elle met au cœur de l'action historique, en cette fin du XVIII^e siècle, un sentiment national qu'il serait bien étrange de trouver chez une poignée de paysans chassés de leur terre. La nation, comme il était d'ailleurs d'usage courant en Acadie jusqu'à tout récemment, ne pouvait désigner alors que le sentiment d'attachement que l'on éprouve pour ceux et celles issues de sa lignée. Ainsi l'appel qui, dans le roman d'Antonine Maillet, fait revenir Pélagie-la-charrette vers le pays, « le paradis perdu », n'aurait pu être qu'un appel filial assez éloigné de ce que le XIX^e siècle, dans la foulée du romantisme, comprendra par la « nation-culture » et que véhiculera l'idéologie nationale acadienne.

L'idéologie nationale acadienne apparaît donc comme une création non pas de l'Acadie française, ni de la Déportation de 1755, mais plus précisément d'un mouvement dans la deuxième partie du XIX^e siècle (1860-1890), mouvement qui sut transformer, pour employer l'expression de Rameau de Saint-Père, les « débris » d'une ancienne colonie française en un tout cohérent, en un fait social global. Nous voulons insister ici sur le caractère aléatoire de cette construction. L'identité que les Acadiens ont acquise après l'édification de cette idéologie aurait bien pu ne jamais exister. Au milieu du XIX^e siècle, plusieurs voies identitaires étaient possibles : l'assimilation à l'environnement dominant anglo-saxon, l'élaboration d'une identité francophone des Maritimes ou encore l'acceptation d'une identité canadienne-française. Dans ce dernier cas, les « événements de 1755 » comme le « retour » au pays n'auraient pas été le cœur de l'identité du groupe. Cette dernière éventualité d'ailleurs faillit fort bien se concrétiser.

Il faut rompre avec la conception historique d'une idéologie nationale qui se déploierait de façon autonome à partir d'une matrice originale, non simplement pour affirmer le caractère illusoire d'une telle représentation, mais bien pour insérer l'idéologie nationale dans l'ensemble des rapports sociaux qui l'ont vu naître. C'est en contextualisant cette naissance qu'il nous est possible de mieux comprendre comment cette idéologie s'est construite, quels en sont les éléments constitutifs et quelle mise en forme particulière des rapports sociaux elle a su par la suite constituer².

Il est possible à cet effet de dater le moment de naissance de l'idéologie nationale acadienne en 1881, au moment de la première Convention nationale. L'objet principal des débats à cette rencontre portait sur la création de symboles spécifiquement acadiens (saint patron, drapeau et hymne national), par opposition à l'intégration des Acadiens dans la représentation nationale canadienne-française

2. On comprendra que souligner le caractère construit d'une idéologie n'implique pas le refus de saisir ses rapports avec un contexte qui l'a vu naître. Simplement, ce contexte n'a pas un rapport « nécessaire » à la formation d'une telle idéologie. Nous avons dressé un tableau plus complet du lien entre les idéologies en Acadie et le contexte social dans Allain, McKee-Allain et Thériault (1993).

telle qu'elle était véhiculée alors par la Société Saint-Jean-Baptiste. Ce que nous voulons souligner, c'est que la victoire, à ce moment, des tenants d'une spécificité acadienne n'est pas la conséquence nécessaire d'une acadianité préalablement existante. Il faut plutôt y voir le véritable moment fondateur d'une *nationalité acadienne*; l'événement par lequel l'Acadie qui n'était qu'une virtualité devint réalité.

Regardons, pour nous en convaincre, ce qu'était la francophonie des Maritimes avant 1881. Celle-ci était constituée d'un ensemble de petites communautés éparpillées sur le territoire, une population fortement minoritaire par rapport à l'ensemble (la population francophone du Nouveau-Brunswick ne représentait pas plus de 17 % de la population provinciale totale en 1867). Isolées des autres habitants des Provinces maritimes, principalement par leur intégration à l'économie des pêches du Golfe Saint-Laurent, ces communautés avaient néanmoins reproduit une culture traditionnelle catholique et conservé la langue française. Ces caractéristiques n'apparaissent toutefois pas suffisantes pour forger un caractère national. Ces communautés maintenaient entre elles peu de contacts et, vraisemblablement, ne reproduisaient pas une représentation commune d'un passé historique (le fait que l'idéologie nationale sera construite à partir d'une interprétation lyrique empruntée – le poème *Évangéline* – et non à partir de la tradition orale semble confirmer ce fait).

C'est d'ailleurs une première fracture de cet isolement qui explique le mieux le contexte dans lequel l'idéologie nationale acadienne a pris naissance³. Un isolement rompu au départ par la construction du chemin de fer qui reliera ces communautés aux communautés environnantes anglophones des Provinces maritimes, au reste du Canada, y compris les Canadiens français, et, enfin, qui créera une possibilité de liens entre elles. Poussée intégratrice aussi par les premiers efforts de l'État provincial visant à organiser la société civile (notamment par les lois scolaires, 1871). Sans entrer dans les détails des modifications se réalisant à ce moment dans ces

3. L'analyse historique la plus riche de cette prédiode demeure l'étude de Mailhot (1972).

communautés, disons qu'elles tendent vers une intégration plus poussée de l'extérieur, intégration qui pose la question identitaire (crise du sens), c'est-à-dire l'insuffisance d'une identité limitée au cadre de la communauté domestique et de la famille élargie.

Des références symboliques, extérieures mais disponibles contribueront aussi à orienter le choix « acadien ». Rappelons le poème *Évangéline, Un conte d'Acadie*, rédigé par l'Américain Longfellow en 1847, traduit par Pamphile Le May en 1865. Ce poème n'est pas et ne se veut pas le fruit d'un travail historique⁴. Il est une création fictive inspirée à Longfellow par la rencontre avec des personnes connaissant vaguement les événements de 1755. S'il est fondé sur une certaine tradition orale c'est celle de l'Acadie de la Louisiane, et non celle liée à l'existence des communautés acadiennes des Provinces maritimes. Ce poème a été repris ensuite par le clergé acadien et il a servi, jusqu'à aujourd'hui d'ailleurs, de référent historique tant dans la culture populaire que dans celle, plus savante, de l'historiographie. Les thèmes dominants de l'allégorie de Longfellow, la quête du pays perdu comme le vain espoir de le retrouver, ont ainsi marqué profondément l'idéologie nationale acadienne.

Les travaux du français Edmé Rameau de Saint-Père, *La France aux colonies...* (1859), *Une colonie féodale en Amérique : l'Acadie 1640-1710* (1877), sont aussi importants dans l'élaboration de l'idéologie nationale. Rameau de Saint-Père est un nostalgique de la France prérévolutionnaire. Il cherche et trouve en Acadie un îlot de l'ancienne France : société rurale, centralité de la communauté domestique, caractère catholique et français. Premier travail « d'historien » qui identifie l'existence d'une communauté acadienne, son regard se veut aussi programmatique. Il exhorte, en effet, le jeune clergé acadien à vivifier les traits hérités de l'ancienne France ; il prône aussi l'accroissement démographique, la création d'un clergé et d'un réseau d'institutions nationales, de même que le retour à l'agriculture par une colonisation intensive.

4. Certes, Longfellow s'appuya pour rédiger le poème sur les documents historiques disponibles à ce moment-là, mais son intention fut d'écrire un hymne en l'honneur du courage et de la persévérance d'une femme, non celle de définir l'histoire d'un peuple (voir Griffiths, 1982).

Pour Rameau de Saint-Père, la réalisation de ce projet annihilerait les effets dévastateurs de la Déportation et rétablirait, en terre d'Amérique, une « France » catholique, paysanne et rurale. Chez lui, la recherche du pays perdu n'est pas, comme chez Longfellow, un vain espoir ; elle n'est pas non plus la reconquête d'un pays historique (celui de ses pères duquel on fut chassé). Le retour souhaité, s'il fait référence à une Acadie prédéportation, propose avant tout un retour à la vérité matricielle de l'Acadie. L'Acadie prédéportation n'est plus une réalité tangible, elle est la représentation de l'âme collective de l'Acadie, sa vérité naturelle, dirions-nous. Le thème du retour prend ainsi un sens particulier car est affirmée, pour la première fois, l'existence d'un sentiment national acadien qui transcende la réalité matérielle.

La réceptivité de ces discours « externes » sera favorisée par l'état de quasi-abandon dans lequel l'évêque de Québec avait laissé la population francophone catholique des Provinces maritimes tout au long du XIX^e siècle. Lorsque des frictions naîtront avec la direction irlandaise de l'Église autour de revendications pour un personnel clérical parlant français dans les communautés acadiennes, le jeune clergé et les notables autochtones, deux groupes sociaux qui commencent timidement à s'affirmer au milieu du XIX^e siècle, ne sentiront pas toujours l'appui du clergé québécois. La structuration d'un champ acadien leur apparaîtra ainsi comme une stratégie possible permettant de remplir ce vide social. C'est ainsi qu'en 1881, rassemblant les différents éléments de cette possible identité, ils créeront littéralement l'idéologie nationale acadienne.

DÉPLOIEMENT DE L'IDÉOLOGIE NATIONALE ACADIENNE

Michel Roy (1981) est le seul historien acadien à avoir vu dans la constellation des événements que nous venons de retracer la véritable création de l'Acadie. Il en conclut, à tort à notre avis, que l'Acadie n'a aucune réalité matérielle ; construite sur des mythes historiques, elle ne serait qu'illusion créée par un clergé en quête d'âmes à dominer. C'est mal saisir le fonctionnement effectif des sociétés humaines. Peu importe en fait le caractère fictif ou réel des

mythes fondateurs, l'important c'est qu'ils donnent une cohésion au groupe et qu'ils mobilisent son action.

En effet, il est possible de constater la grande efficacité de l'idéologie nationale dans la construction d'une société acadienne et ceci pendant près d'un siècle, c'est-à-dire entre 1880 et 1960. À partir des « débris » épars de l'Acadie française et de ce qui restait de l'Empire commercial français des pêches du Golfe Saint-Laurent, dirigé au XIX^e siècle par les marchands jersiais, mais dont la main-d'œuvre demeurait en grande partie d'origine française et acadienne, s'est élaborée la réalité sociale d'un peuple. C'est parce que les parlants français des Maritimes ont cru dorénavant partager un héritage, un destin et un avenir communs qu'ils se sont mis à agir collectivement. Les grandes Conventions nationales qui ont suivi celles de 1881 et qui se sont tenues jusqu'au milieu des années trente ont balisé cette identité. Les historiens ont repris l'allégorie de Longfellow et le programme historique dressé par Rameau de Saint-Père de façon à confirmer le mythe fondateur de l'idéologie nationale.

Ce discours, au départ essentiellement élitiste, c'est-à-dire porté par les catégories intellectuelles des communautés francophones des Maritimes, se généralise par la suite à l'ensemble de la population. Il devient ainsi discours hégémonique, autrement dit un discours organisateur du sens et partagé dans ses différentes variantes autant par la culture populaire que par la culture savante. Que ce soit à travers les mécanismes de reproduction idéologique qu'ont été les collègues classiques ou, encore, à travers les activités de production de l'ethnicité se réalisant au sein des familles et principalement par les femmes (McKee-Allain, 1989), on trouve donc une même matrice discursive. Celle-ci retransmet l'héritage des ancêtres tel qu'il est structuré par l'idéologie nationale, participant par le fait même à créer la société traditionnelle acadienne.

C'est l'idéologie nationale qui a créé, en Acadie, une société traditionnelle et non pas l'Acadie traditionnelle qui aurait forcé la naissance de l'idéologie nationale. Soulignons-le encore une fois, les populations acadiennes d'avant 1860 n'étaient pas intégrées dans un univers idéologique qui les constituait comme un tout à partir d'une

conscience de reproduire une tradition, de défendre un héritage. Pour paraphraser Tocqueville face à la réalité de l'Ouest américain, on pourrait dire : « il existait des hommes, mais pas encore une société ». En Acadie, une société acadienne s'est élaborée après 1880 et elle n'a pas été que discours⁵.

Il n'est pas nécessaire ici d'élaborer longuement sur les différents processus de concrétisation de l'idéologie nationale qui se sont mis en place au cours de cette période. Sur le plan identitaire, le siècle qui a suivi la fondation de l'idéologie nationale a vu s'affirmer par exemple une identité principalement construite autour de la Déportation et sur un double héritage : français et catholique. Cela aura un effet de différenciation constante de la population acadienne. Il s'agit d'une véritable création d'une personnalité acadienne. Bien qu'il existe peu d'études qui confirment ce fait, l'identité acadienne au milieu du XX^e siècle apparaît beaucoup plus spécifique en regard des populations environnantes, notamment les populations irlandaises et canadiennes-françaises ou, encore, en regard de l'ensemble de la population anglophone des Provinces maritimes, que ne l'était l'*indécision identitaire* qui caractérisait l'imaginaire de ces populations dans la première partie du XIX^e siècle.

Au-delà de la dimension identitaire, le processus d'institutionnalisation se réalisant dans la foulée du déploiement de l'idéologie nationale est beaucoup mieux connu. Après avoir revendiqué la francisation du clergé et structuré un réseau de paroisses acadiennes, le mouvement national acadien réussit à acadianiser la direction régionale de l'Église (essentiellement par la nomination d'évêques acadiens) et à se doter d'institutions, principalement des collèges et des couvents, capables d'assumer la reproduction de cet univers. Le réseau des paroisses s'affermi et prit bientôt le contrôle d'une partie importante de la scolarisation primaire et des soins de santé de la population acadienne. Des institutions économiques, notamment les coopératives et les caisses populaires, étroitement associées à l'ensemble des institutions paroissiales, vinrent compléter ce tableau

5. On fait référence ici à l'étude de Hauteceœur (1975). Cette étude demeure malgré le caractère essentiellement discursif qu'il attribue à l'idéologie nationale acadienne le travail le plus complet sur la question.

dans les années quarante et cinquante. Enfin des tentatives de colonisation des terres intérieures (pas toujours heureuses) ont confirmé la capacité de l'idéologie nationale à susciter la mobilisation et à orienter l'action.

Autre évidence de la force organisatrice de l'idéologie nationale acadienne : la croissance démographique. Au début des années soixante, les Acadiens du Nouveau-Brunswick formaient près de 35 % de la population totale de la province, comparativement à 17 % en 1867. Cette importante croissance démographique est certes due à un taux de natalité élevé, semblable à celui de l'ensemble du Canada français à la même époque, mais elle est surtout attribuable à la capacité de la société acadienne traditionnelle de retenir sa population. Une capacité de rétention qui se révèle particulièrement, jusqu'aux années 1940, par le faible attrait qu'auront au sein des populations acadiennes les vagues successives d'immigration qui, depuis la deuxième demie du XIX^e siècle, affectent l'ensemble des Provinces maritimes. Les membres des communautés anglophones quitteront massivement le Nouveau-Brunswick, la communauté acadienne y restera. Une rétention de la population qui s'affirme aussi par un taux d'assimilation relativement faible, compte tenu de la situation minoritaire de la collectivité.

Les effets pratiques de l'idéologie nationale apparaissent donc principalement se concrétiser en deux endroits : d'une part, à travers le processus identitaire se réalisant au sein même de l'activité de socialisation et ayant comme résultat la production d'un individu acadien ; d'autre part, par le procès d'institutionnalisation se réalisant au niveau de l'ensemble social et ayant comme résultat la création d'une sphère organisationnelle acadienne, une société civile. Toutefois, ce constat de la réussite du projet traditionnel n'implique nullement de notre part un jugement normatif. Pour nous « modernes », l'univers acadien ainsi constitué apparaît peut-être comme un univers étouffant, peu favorable aux valeurs de libertés individuelles que nous chérissons. Il s'agit effectivement d'une société qui fut hantée par la recherche du consensus et qui fut éloignée des valeurs du pluralisme démocratique. Mais là n'est pas notre propos. Il s'agit ici simplement de constater que l'idéologie nationale acadienne a, en effet, réalisé la majeure partie du

programme historique proposé par Rameau de Saint-Père : (re)créer autour de son héritage français et catholique une société rurale fondée sur l'unité domestique et l'amour de la tradition. Cela dit, la dimension antimoderne d'un tel projet est le propre, comme nous le verrons plus loin, de toute tentative romantique d'instaurer au fondement d'une société un héritage culturel.

CRISE DE L'IDÉOLOGIE NATIONALE ACADIENNE

Au début des années soixante, tout semblait donc confirmer la capacité organisatrice de l'idéologie nationale acadienne : sentiment d'appartenance généralisé, développement institutionnel imposant au niveau de la société civile, progression démographique constante. Pourtant, c'est à ce moment que tout bascule. L'idéologie nationale acadienne entre dans une crise qui travaille depuis lors l'identité et la société acadiennes. Nous ne pouvons nous attarder ici sur le contexte qui a favorisé l'émergence de cette crise. Rappelons tout de même qu'à bien des égards, ce contexte rappelle celui qui avait présidé, au milieu du siècle dernier, au déploiement de l'idéologie nationale.

Signalons d'abord la nouvelle poussée intégratrice à l'économie nord-américaine. Une telle continentalisation de l'économie a eu des conséquences importantes pour des structures sociales régionales encore liées, jusqu'aux années quarante, aux vieux circuits coloniaux de la pêche. Les années cinquante, ensuite, ont vu l'entrée de l'État, à travers des mesures sociales (sécurité de la vieillesse, assurance chômage) dans le fragile équilibre de l'unité domestique sur lequel reposait la socio-économie des communautés acadiennes. Une présence de l'État qui ne cessera d'ailleurs de s'affirmer tout au cours des années soixante par la prise en charge, dans la foulée des réformes du gouvernement Robichaud, de la plupart des institutions traditionnellement gérées par la société civile acadienne. bouleversement culturel aussi, en grande partie lié à l'avènement des communications de masse (la radio et plus tard la télévision) et à la généralisation dans les années d'après-guerre, un peu partout en Occident, d'un vent de réformisme libéral. Révolution religieuse,

enfin, qui s'amorce autour du Concile Vatican II et qui mettra fin, pour employer une expression gramscienne, au rôle privilégié du clergé comme organisateur du consentement au sein de la société acadienne.

En somme, nous pourrions dire que le contexte des années soixante pose à la réalité sociale acadienne les mêmes interrogations identitaires que celles que nous avons identifiées au milieu du siècle dernier, au moment de la naissance de l'acadianité. C'est un peu comme si l'idéologie nationale n'avait fait que retarder d'un siècle les échéances d'entrée de l'Acadie dans la modernité.

Certes, la réalité des années soixante n'est pas celle du siècle précédent, notamment à cause de l'existence d'une société acadienne qui a une histoire, une identité, des réseaux organisationnels et institutionnels. Toutefois, une même indécision identitaire, une même interrogation sur les formes du pouvoir par lequel la société s'organise, bref, une même crise hégémonique traversent ces deux réalités. La cohérence idéologique, qui jusqu'alors donnait à l'individu un sens à l'univers quotidien, est dorénavant brisée. Au XIX^e siècle, c'était l'unité idéologique centrée sur la famille comme unité domestique de production qui ne faisait plus sens face à la poussée intégratrice de l'époque. La réponse à ce moment fut, on l'a vu, la création de l'idéologie nationale acadienne qui créa autour de la nation une nouvelle cohérence. Au cours des années soixante, c'est l'idéologie nationale et la société qu'elle avait fait naître qui entrent en crise, incapables de répondre adéquatement aux exigences nouvelles de la modernité.

La crise actuelle s'exprime avant tout par l'indécision qu'a prise, après les années soixante, le discours sur la nation⁶. Il n'existe plus, en effet, une seule lecture de la question nationale. Il est même possible d'en établir une périodisation car ces discours sur la nation dorénavant se succèdent comme des vagues. Ainsi, est-il possible d'appréhender un premier moment, au début des années soixante. La société était alors essentiellement orientée selon des objectifs

6. Nous avons développé plus longuement la conjoncture idéologique contemporaine dans Thériault (1981, 1986), et dans Allain, McKee-Allain et Thériault (1993).

modernisateurs et la référence nationale s'exprime avec une certaine gêne. L'acadianité devint alors symbole du retard tant politique, économique que culturel des Acadiens. Ce discours modernisateur on le trouve autant au sein du projet politique associé au gouvernement Robichaud (1960-1970), dans les discours entourant le Ralliement de la jeunesse acadienne (1966) que dans l'idéologie et la pratique des Conseils régionaux d'aménagement, dans leurs premiers efforts d'animation des populations acadiennes au tournant des années soixante.

À ce moment de gêne face à la référence nationale s'est substitué le néo-nationalisme des années soixante-dix qui a cherché à reconstruire la cohérence d'un discours national sans laisser pour autant tomber les impératifs de la modernité. Principalement porté par la jeune génération, le néo-nationalisme a voulu donner une dimension politique à la question acadienne, mais il a eu de la difficulté à transformer son discours nationalitaire en action concrète. Il est principalement présent dans l'expression culturelle et artistique des années soixante-dix, mais aussi dans la courte vie du Parti Acadien (1972-1982) comme dans les manifestations entourant la préparation de la Convention d'orientation nationale acadienne (CONA, 1979).

Enfin, la sensibilité libérale et individualiste qui traverse la société acadienne des années quatre-vingt, encore là comme un peu partout en Occident, a eu tôt fait d'absorber cette tentative de restauration et elle a favorisé plutôt un discours mettant l'accent sur les parcours et les performances des Acadiens et Acadiennes comme individus. Une vision légale, juridique de la question acadienne tendra même à déplacer l'ancienne problématique identitaire, centrée traditionnellement sur une appartenance collective et historique, vers une approche individualiste. C'est ainsi qu'il faut comprendre la prédominance du discours juridique et de la question des droits linguistiques dans les débats actuels sur la question acadienne. En fait, s'il est possible de présenter ces interrogations identitaires comme des vagues qui se succèdent, il serait plus juste de rappeler qu'elles ne s'éliminent pas mutuellement. Chacune des vagues s'ajoute à la précédente participant ainsi à intensifier l'indécision identitaire.

Cette crise de l'idéologie nationale est aussi liée à une mutation de la société civile acadienne. La prise en charge par l'État, dans la foulée des réformes du gouvernement Robichaud, d'une grande partie de la sphère organisationnelle acadienne – écoles, hôpitaux, gestion de la vie communautaire, services sociaux – dénote une modification du lieu à partir duquel la société s'organise : de la société civile à l'État. Les tentatives après coup d'accroître la capacité organisationnelle de la société acadienne, par la multiplication des associations, des réseaux, des lieux de contacts, ne s'inscrivent plus dans un même registre. Il s'agit actuellement d'une myriade d'associations exprimant la diversité des situations et des intérêts au sein d'une société moderne. Au contraire, l'ancienne sphère organisationnelle était, sous l'effet de l'idéologie nationale, un tout cohérent orientant l'action dans une même direction.

Cette périodisation et cette mutation soulignent l'ébranlement idéologique qui traverse la société acadienne, mais aussi le pluralisme des interprétations et des situations dorénavant disponibles aux Acadiens. En fait, depuis 40 ans, ceux-ci ne sont plus, avant tout, intégrés socialement par l'idéologie nationale. Si celle-ci persiste, elle n'est plus l'élément intégrateur qui donne sens à l'existence, qui organise le consentement. En fait, l'idéologie nationale est devenue un discours parmi d'autres ; elle n'est plus l'idéologie globale, fondement imaginaire, de la société acadienne. La crise de l'idéologie nationale est ainsi un révélateur de la difficulté de l'Acadie à être une société globale, une nation.

*

* *

Essayons, pour terminer, de dégager les enjeux que révèle une telle crise de l'idéologie nationale acadienne. Insérons-la dans une réflexion plus large sur les rapports entre les minorités ethno-culturelles et les exigences de la modernité. Déjà, à la fin des années cinquante, Marc-Adéland Tremblay⁷, dans les premiers travaux sociologiques sur l'Acadie, plaçait au cœur de l'analyse de la société

7. On se réfère ici à sa thèse de doctorat, « The Acadians of Portsmouth, A Study in Cultural Change » (1954). Voir aussi Tremblay, 1973.

acadienne l'idée d'une crise d'entrée dans la modernité. Une telle piste de réflexion demeure encore féconde, pour autant que l'idée de modernité ne soit pas associée à celle de progrès par opposition à l'idée de tradition qui signifierait retard. En fait, nous utilisons les termes de tradition et de modernité dans le sens de deux modalités distinctes d'intégration sociétale : la première, pour employer une terminologie wébérienne, fonde sa légitimité sur une activité de type traditionnel, la seconde privilégie une légitimité de type rationnel-légal. Le passage entre ces deux formes de légitimité éclaire à notre avis les enjeux centraux de la question de l'identité au sein de la société acadienne.

Expliquons-nous. La société construite autour de l'idéologie nationale était régie par les impératifs de la tradition. Ainsi en est-il d'ailleurs de toute société qui se propose de fonder la légitimité de son existence sur une référence ethnoculturelle. L'héritage, que partageaient les Acadiens, était considéré comme le lien fondateur de la société et c'est le respect de la tradition qui définissait les comportements sociaux acceptables. Dans un contexte minoritaire, cette régulation ne peut fonctionner que si les principaux mécanismes de régulation sont situés au sein de la société civile et sont définis ethniquement. Il en était ainsi, comme on l'a vu, du réseau institutionnel acadien : l'Église, la famille, les institutions éducatives, hospitalières et économiques (les coopératives) avaient été « acadianisées ». L'idéologie nationale recoupaît une réalité sociale de type communautaire, elle aussi légitimée par la tradition.

Depuis les années soixante, la correspondance entre l'idéologie nationale valorisant une identité fondée sur la tradition et les structures sociales n'existe plus. Les Acadiens et les Acadiennes vivent une réalité quotidienne régie, dans l'ensemble, par des logiques qu'ils ne contrôlent pas comme collectivité nationale : l'État, l'économie marchande, la culture de masse définissent avant tout cet univers. L'importance, par exemple, accordée dorénavant aux parcours individuels dans les stratégies de vie démontre l'affaiblissement du référent collectif et confirme ainsi le déploiement en Acadie d'une individualité moderne. Le déploiement d'un tel individualisme signifie que les Acadiens et les Acadiennes sont moins disponibles pour adhérer à une idéologie nationale globale

organisant l'action en référence à la tradition. En fait, la crise de l'idéologie nationale acadienne ne fait qu'exprimer la généralisation, au sein de la société acadienne, des logiques modernisantes (individualisme, régulation de type rationnel-légal). Elle ne serait qu'une banale crise d'entrée dans la modernité s'il n'y avait pas persistance au sein de la société acadienne d'un sentiment national qui, croit-on, mérite d'être protégé et développé.

Devant les impératifs de la modernité, les communautés ethnoculturelles semblent avoir deux choix qu'elles acceptent difficilement de prendre. Le premier choix veut qu'elles allègent la lourdeur de leur héritage culturel en réduisant leur identité à quelques traits partageables par l'ensemble des membres d'un espace territorial. Elles se transforment alors en nation-contrat, c'est-à-dire en communauté définie par les règles de la convivance sur un même territoire. La culture commune devenant ainsi le résultat d'un vivre-ensemble plutôt que le fondement de la communauté. Le second choix, au contraire, les incite à maintenir la valorisation du particularisme de leur appartenance, acceptant par le fait une certaine marginalisation au sein d'une société plus grande, acceptant une certaine folklorisation de leur caractère national (il est entendu ici qu'une régulation traditionnelle de type ethnoculturel est aujourd'hui une impossibilité et une dangereuse régression). Elles se transforment alors en groupe ethnique, chaque groupe exprimant une partie de la diversité d'une société complexe.

Si le choix entre ces deux voies (nation-contrat ou ethnisation) est difficile, toujours faut-il qu'il soit possible. Il apparaît, en effet, que la situation géographique de la minorité acadienne rend difficile, voire impossible, la solution d'une transformation de l'idéologie nationale de type ethnoculturel à une idéologie nationale de type nation-contrat. L'idée d'une structure politique régissant le vivre-ensemble sur un territoire acadien, bien qu'existante dans les projets néo-nationalistes des années soixante-dix, s'avère difficilement réalisable. D'autre part, l'ethnisation de l'identité nationale, c'est-à-dire la transformation de l'idéologie nationale acadienne en un discours ethnique sur la différence est inacceptable à des fils et des filles issus d'une communauté qui, pendant un siècle, se sont considérés collectivement comme un groupe national.

L'idéologie nationale acadienne est en crise parce que la communauté acadienne dans son procès de modernisation n'a pas encore trouvé une voie médiatrice entre une impossible mutation en nation-contrat et une indésirable ethnicisation.